



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 7 juin 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 10 Juin 1996

**Imputation des dépenses de signalisation, de panneaux de  
jalonnement et de mobilier urbain de protection sur les travaux de  
la voie de liaison Niort/Chauray - Rond point de l'Hopital**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,  
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.  
Mme Christiane ROUSSELLE

## sur les travaux de la voie de liaison Niort/Chauray - Rond point de l'Hopital

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Bien que les panneaux de micro signalisation aient un coût unitaire inférieur à 4 000 F, ce sont des équipements neufs qui s'intègrent au plan de jalonnement général sur la Ville et qui ont une durée de vie supérieure à 5 ans.

Il en est de même pour l'achat des panneaux de signalisation et des mobiliers urbains en protection (potelets, etc...), prévus dans le cadre des travaux de construction :

- de la voie de liaison Niort/Chauray (chaussée et deux giratoires de raccordement) ;
- du rond point de l'Hôpital.

Conformément à la circulaire du ministère du Budget en date du 1er Octobre 1992.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- que l'acquisition de ces divers matériels soit imputés à la section investissement du budget principal.

### LE CONSEIL ADOPTE

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 44 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)